

Présidence : Mongolie

776^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date : Mardi 20 janvier 2015

Ouverture : 11 heures
Suspension : 12 h 40
Reprise : 14 h 35
Clôture : 15 h 25

2. Président : Ambassadeur G. Batjargal
M. P. Gansukh

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DISCOURS D'OUVERTURE DE LA PRÉSIDENTE MONGOLE DU FCS, PRONONCÉ PAR S. E. M. LUNDEG PUREVSUREN, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA MONGOLIE

Président, Ministre des affaires étrangères de la Mongolie (FSC.DEL/1/15/Rev.1 OSCE+), Lettonie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi qu'Andorre, la Géorgie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/4/15), Turquie, Monaco, Serbie, Biélorussie (FSC.DEL/7/15 OSCE+), Azerbaïdjan, Monténégro, Roumanie, Assemblée parlementaire de l'OSCE, France, États-Unis d'Amérique, Suisse (annexe), Afghanistan (partenaire pour la coopération) (FSC.DEL/3/15 OSCE+), Fédération de Russie, Ukraine (FSC.DEL/6/15)

Point 2 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

Situation en Ukraine et aux alentours : Ukraine, Lettonie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/5/15), États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Géorgie, Canada

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Questions de protocole : Slovaquie, États-Unis d'Amérique, Représentant du Centre de prévention des conflits, Serbie, Luxembourg

4. Prochaine séance :

Mercredi 28 janvier 2015 à 10 heures, Neuer Saal



776^e séance plénière

Journal n° 782 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA SUISSE

Monsieur le Ministre des affaires étrangères de la Mongolie,
Monsieur le Président du FCS,
Excellences et chers collègues,

Comme celles qui l'ont fait avant elle, la délégation suisse souhaite chaleureusement la bienvenue au Ministre des affaires étrangères de la Mongolie, S.E. M. Lundeg Purevsuren, à la présente séance du Forum pour la coopération en matière de sécurité. Par votre présence, M. Purevsuren, vous nous honorez, vous distinguez notre travail et vous soulignez l'importance du FCS. Nous accueillons aussi chaleureusement la Mongolie à la présidence du FCS et assurons ses représentants de notre entier soutien.

La Suisse saisit cette occasion pour remercier la Principauté de Monaco pour la façon remarquable dont elle a assuré la présidence du FCS au cours des derniers mois et en particulier lors de la réunion du Conseil ministériel à Bâle.

La Suisse souscrit pleinement au point de vue selon lequel la crise en Ukraine va largement continuer à influencer le travail de l'OSCE en général et celui du FCS en particulier. Elle est convaincue que cette crise ne peut être réglée par des moyens militaires. Toutes les parties signataires des documents de Minsk sont instamment invitées à respecter leurs obligations. L'urgence n'est pas seulement d'observer le cessez-le-feu et de retirer les armes lourdes et le matériel militaire, puis de fournir une aide humanitaire à la population locale, mais aussi de lancer, avec la participation de la population du Donbass, un processus politique afin d'examiner diverses questions, dont celle de la décentralisation. Nous devrions aussi faire porter les efforts sur la reconstruction économique afin de promouvoir la stabilité et la sécurité de l'Ukraine. Nous espérons que la Mission spéciale d'observation ne sera plus empêchée d'accomplir sa tâche importante par des attaques de part et d'autre.

Cependant, la crise en Ukraine n'est pas actuellement notre seul motif de préoccupation : comme les terribles attentats commis récemment à Paris l'ont douloureusement montré, la menace générale du terrorisme figure aussi parmi les problèmes les plus importants auxquels nous devons faire face aujourd'hui. Le retour des combattants étrangers joue un rôle central dans cette menace et nécessite toute notre attention. La Suisse invite les États participants à mettre en œuvre les deux déclarations adoptées à Bâle et à

mettre le plus possible à profit les tribunes offertes par le Comité de sécurité et les futures conférences.

En tant que pays ayant récemment présidé l'OSCE, la Suisse invite à regrouper et à coordonner les travaux du FCS et du Conseil permanent.

Comme notre Président, M. Didier Burkhalter, l'a déclaré l'année dernière lors du 10^e Sommet Asie-Europe, la Suisse, en sa qualité de pays assurant la présidence des partenaires asiatiques de l'OSCE pour la coopération en 2015, offre à la Mongolie son soutien sans réserve pour améliorer et renforcer le dialogue et la coopération en Asie centrale et avec les partenaires asiatiques pour la coopération.

La Suisse félicite la Présidence mongole du FCS pour la liste de priorités bien équilibrée et judicieuse qu'elle a établie pour les prochains mois.

S'agissant des instruments du FCS, nous devons trouver des moyens d'adapter et de moderniser le Document de Vienne de 2011 afin de tenir compte des réalités politiques et militaires actuelles.

La Suisse continuera d'apporter son soutien et sa contribution aux projets sur les ALPC et les SMC, qui sont des outils importants pour accroître la sécurité et la stabilité dans l'espace de l'OSCE.

Nous souscrivons entièrement à l'idée que l'OSCE doit continuer d'œuvrer à la mise en œuvre des résolutions de l'ONU au niveau régional, en particulier des résolutions 1325 et 1540 du Conseil de sécurité.

Pour soutenir la Présidence mongole, nous préparons une contribution du FCS au processus Helsinki+40. La maîtrise des armes classiques et les MDCS sont en effet des piliers de l'approche globale de l'OSCE en matière de sécurité et de stabilité et devraient donc être dûment prises en compte en tant que telles dans le processus Helsinki+40.

La promotion et la mise en œuvre du Code de conduite est une de nos priorités nationales. La Suisse attend donc avec beaucoup d'intérêt le séminaire régional sur le Code qui se tiendra à Oulan-Bator en mars et assure la Mongolie de son plein soutien pour cette importante réunion.

Je vous remercie infiniment pour votre attention.

Je souhaiterais que la présente déclaration soit jointe au journal de ce jour